



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 30 mars 2021 à 9 h 50 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, mesdames et messieurs André Turgeon, directeur général adjoint, Luc Bard, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Jean-Charles Beaudry, Mathieu Bélanger, Catherine Bellemare, Laurence Gillot, Melvin Jomphe, Josée Laurin, Catherine Loriot, Chantal Marcotte, Yvan Moreau, Sébastien Philippe, Rachel Rivard, Élise Robillard et Isabelle Sabourin.

CP20210330-P1

PLAN DE RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2022-2028

Présentation par madame Chantal Marcotte.

L'objectif est de présenter la démarche de la révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et des prochaines étapes pour le futur PGMR 2022-2028.

Le cadre légal de la planification régionale de la gestion des matières résiduelles est expliqué. La gestion des matières résiduelles au Québec est une compétence partagée entre :

- le gouvernement du Québec;
- les MRC et les municipalités locales : Ville de Gatineau = ville MRC.

On aborde la politique québécoise de GMR ainsi que le processus de révision du PGMR.

Ressources nécessaires :

Ressources humaines

- **Coordination et rédaction (1)**
- **Chargés de projet (3) – rédaction contenu :**
 - Volet Secteur résidentiel :
 - Caractérisation matières résiduelles gérées
 - Opération et service GMR municipaux
 - Volet Secteur ICI et CRD :
 - Inventaire matières résiduelles
 - Recensement entreprises et organismes œuvrant en GMR
 - Volet Organisationnel – PGMR interne :
 - Description du territoire et démographie
 - Inventaire et recensement GMR interne
 - Concertation et consultations publiques

Ressources \$

- **Budget PGMR :**
 - Budget opérationnel
 - Projets en cours PGMR 2016-2020
 - Redistribution redevances à l'élimination

Ressources techniques et internes

- **SUDD : réglementation**
- **Planification stratégique :**
 - Participation citoyenne
 - Concertation, consultations publiques
- **Communications : campagne**
- **Finances (budget et projections)**

Défis

- **Pandémie :**
 - Limitation des contacts/disponibilités, accessibilité, planifications des rencontres et visites difficiles (période de révision)
 - Représentativité des données 2020 comme année de référence
 - Ressources humaines (temporaires, risques et enjeux de santé)
- **Échéancier des projets en matières résiduelles :**
 - Phase II – Étude de pré faisabilité de la Solution régionale aux déchets ultimes à débiter 2021
 - Programmes de certification centres de tri CRD et des éco-centres à venir
 - Cadre réglementaire du MELCC+RECYC-QUÉBEC + fédéral (plastiques) à venir

RECOMMANDATIONS :

La Commission sur le développement du territoire, de l'environnement et de l'habitation recommande :

R-CDTHE-2020-02-10/01

- Lancer le processus de révision du PGMR de la Ville de Gatineau;
- Démarrer le processus de certification ICI On Recycle! Niveau « Performance » pour ces cinq bâtiments municipaux :
 - Ateliers municipaux de Hull (100, rue d'Edmonton);
 - Bibliothèque Lucien-Lalonde (225, rue Berri);
 - Centre de services de Hull (775, boulevard de la Carrière);
 - Centre de services de Gatineau (144, boulevard de l'Hôpital);
 - Maison du citoyen (25, rue Laurier).

Le Service de l'environnement recommande :

CP-ENV-2021-01

Lancer le processus de révision du PGMR de la Ville de Gatineau.

CP-ENV-2021-02

Démarrer le processus de certification ICI On Recycle! Niveau « Performance » pour ces cinq bâtiments municipaux :

- Ateliers municipaux de Hull (100, rue d'Edmonton);
- Bibliothèque Lucien-Lalonde (225, rue Berri);
- Centre de services de Hull (775, boulevard de la Carrière);
- Centre de services de Gatineau (144, boulevard de l'Hôpital);
- Maison du citoyen (25, rue Laurier).

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon aimerait voir une liste des articles que les citoyens ne pourront plus mettre dans les cueillettes spéciales. Est-ce que l'objectif est de réduire le nombre de cueillettes par année? **Pour ce qui est des articles, madame Marcotte pourrait envoyer une liste par courriel aux élus ce qui sera accepté ou non.** Certains articles ne pourront pas être mis à la rue, mais ils pourront être apportés aux écocentres. **Elle transmettra également un courriel indiquant ce qui sera accepté ou non à l'écocentre mobile.** Si l'écocentre mobile est très populaire et qu'il reste des gens en ligne à sa fermeture en fin de journée, est-ce que les gens pourront y retourner le lendemain ou ils devront aller à Gatineau? Madame Marcotte répond qu'il ne sera pas possible d'y retourner le lendemain. Il s'agit d'une question de budget. Nous aurons quatre journées au total.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc mentionne que la Ville a reçu des montants de distribution de la redevance à l'élimination. Qu'est-ce que c'est au juste? Madame Lorient explique ce programme. Nous recevons des redevances en fonction de notre performance. Moins nous enfouissons de déchets, plus nous recevons d'argent. Au Québec, nous sommes la ville qui enfouissons le moins de déchets (calcul d'un taux par personne).

Madame la conseillère Isabelle N. Miron mentionne que les citoyens se rendent parfois aux écocentres avec la voiture de fonction de leur entreprise. Parfois, ils louent des voitures de location pour apporter leurs résidus à l'écocentre. Cependant, on leur fait payer les frais d'entreprise alors que ce sont leurs résidus personnels. On devra trouver une façon d'être flexible à ce sujet. Comment fera-t-on pour séparer une personne qui est dans une voiture de fonction par rapport à une entreprise qui veut se servir des écocentres. Madame Marcotte indique que l'analyse est en cours en ce moment pour répondre à cette problématique.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne réfère aux citoyens qui font le ménage de leur cabanon, du garage, du sous-sol, etc. Quel est le conseil que l'on doit donner aux citoyens concernant le tri des objets ou des matériaux qu'ils veulent apporter à l'écocentre? Madame Marcotte indique qu'il est plus facile de faire ce tri à la maison plutôt qu'à l'écocentre. Elle parle de l'outil Détritrus qui peut aider les citoyens.

Madame la conseillère Audrey Bureau demande s'il y aura un grand ménage cette année et sinon, est-ce qu'on va prévoir certaines mesures à cet effet? Des citoyens ont commencé à ramasser dans les parcs et on leur fait payer les sacs. **Est-ce que madame Marcotte peut envoyer aux élus les montants de subvention de Tricentris. Madame Marcotte confirme qu'ils seront transmis par courriel.** Pour le grand ménage, des discussions sont en cours avec la Direction générale et le Cabinet du maire. La difficulté de tenir cette activité réside dans la capacité à respecter les règles sanitaires. Si nous sommes en zone rouge, c'est une activité qui n'est pas recommandée. Monsieur Turgeon mentionne qu'une discussion aura lieu avec le comité exécutif en lien avec la tenue de certaines activités dans le contexte de la pandémie et la disponibilité des équipes du Service de l'environnement.

Madame Amyot revient à la démarche de consultation publique qui lui paraît tardive. Quel sera le type de consultation et sur quels aspects consulterons-nous? Elle mentionne qu'il est essentiel de tenir compte des enjeux transversaux comme l'accessibilité universelle. Certains citoyens ont de la difficulté à amener leurs bacs à la rue. Est-ce que nous avons une réflexion à cet égard à la Ville de Gatineau? Pour ce qui est de la consultation, c'est règlementé et madame Lorient explique le tout. En ce qui a trait à l'accessibilité, nous parlons au CISSSO dans une perspective plus large notamment pour les personnes âgées. Madame Amyot pourrait transmettre le nom des municipalités où il y a un service personnalisé aux gens qui éprouvent certaines difficultés.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne parle au nom de l'ensemble des conseillers. Il remercie les citoyens pour leur contribution. Si la ville est la première au Québec, c'est grâce à eux.

Fin du comité plénier public à 10 h 30.